

2ème année : TRAVAUX PRATIQUES OBLIGATOIRES (accessible aux les étudiants ayant validé les examens écrits)

D'une durée totale de 150 heures effectives,

Ces travaux pratiques doivent permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans les Unités de Sommeil, d'apprendre à interpréter les enregistrements polysomnographiques effectués chez des sujets de tous âges, normaux ou pathologiques, et de se familiariser avec la clinique du sommeil. L'acquisition des objectifs sera contrôlée lors d'une l'épreuve orale devant un jury constitué d'au moins trois membres dont au moins deux extérieurs à la Faculté d'origine.

Validation

Examen écrit de 4 h à Paris à la fin de la 1^{ère} année

Epreuve orale en fin de 2ème année à la faculté d'inscription et après validation des travaux pratiques

Equipe pédagogique

Pr F. ROCHE – PU/PH – CHU St Etienne

Calendrier (Une nouvelle promotion chaque année universitaire)

1^{ère} année :

Le séminaire d'introduction (1 jour) en présentiel à Paris (faculté de médecine, site Bichat, Paris 18^e) en décembre

Les autres séminaires en direct seront réalisés via la plateforme ZOOM :

- Séminaires 1 et 2 : Janvier (2 jours)
- Séminaire 3 : Mars (2 jours)
- Séminaire 4 : Mai (2 jours)

2^{ème} année : Travaux pratiques (150 heures) dans l'Unité de Sommeil de l'Université d'inscription.

Tarifs

(L'université n'est pas assujettie à la TVA)

Tarif par année universitaire :

FORMATION CONTINUE

- Prise en charge individuelle ou par un tiers : 800 €

FORMATION INITIALE

- Inscription principale (déjà inscrit dans une autre Université) : 600 €
- Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 600 €

Contacts

Service Formation Continue

Tél : 04 77 42 14 61 ou 00

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Organisme de formation référencé Qualiopi – N° d'activité : 82 42 P00 242